



## Le leader européen Cityscoot du scooter partagé arrive à Bordeaux pour offrir une nouvelle alternative de mobilité, pratique et écologique



**Bordeaux, le 2 septembre 2021** | Le développement des nouvelles mobilités se poursuit. Déjà présent à Paris, Nice, Milan et Barcelone, Cityscoot, leader des scooters électriques en libre-service, annonce le lancement de son service à Bordeaux. L'objectif est simple : proposer une nouvelle option mobilité responsable, à la fois pratique, accessible et agréable.

### Accessible à toutes et tous

Comme toujours, Cityscoot s'est attaché à développer son service de manière coordonnée avec les pouvoirs publics locaux afin de permettre le développement durable des scooters électriques partagés et d'assurer une parfaite complémentarité avec les transports publics.

Dès le 1er septembre, les Bordelais peuvent utiliser l'un des 200 scooters en libre-service disponibles **dans la ville 24h/24 et 7j/7.**

Le service est à la fois pratique, facile d'utilisation (réservation en un clic) mais aussi abordable : le prix de base est de 0,29€/minute et jusqu'à 0,20€/minute si les minutes sont achetées à l'avance. Accessible sans abonnement et sans engagement, les scooters sont tous équipés d'un tablier anti-pluie et d'un top-case contenant un deuxième casque.

### Comment ça marche ?

Le service est simple d'utilisation :

1. Il suffit de télécharger l'application Cityscoot puis de s'inscrire gratuitement. L'utilisateur peut ensuite repérer et réserver le Cityscoot de son choix. Le déverrouillage s'effectue à l'aide d'un code reçu dans l'application.
2. Il peut ensuite rouler librement et traverser la ville en toute liberté sans bruit ni pollution.
3. Une fois la course terminée, l'utilisateur peut se garer facilement sur une place de stationnement autorisée au sein de la zone d'opération, puis terminer sa location à l'aide de l'application ou directement depuis le scooter.

Cityscoot sera également disponible directement depuis l'application **Uber** dans les prochains jours. Pour l'utilisateur, rien de plus simple : l'option apparaît sur l'écran principal de l'application Uber, aux côtés des VTC, ainsi que dans le menu déroulant. Le paiement est effectué automatiquement au sein de l'application Uber. L'option est disponible au même tarif que sur l'application Cityscoot. Avec ce

partenariat, Uber et Cityscoot ont pour objectif de faire découvrir les scooters électriques à un public plus large.

Dans les villes où Cityscoot est déjà présent, on observe un trajet moyen d'une durée d'environ 15 minutes. Les Cityscoot sont majoritairement utilisés en complément des transports en commun pour des trajets travail-domicile, domicile-gare mais aussi à l'intérieur de la ville.

## Un acteur responsable au service de ses utilisateurs et de la ville

**Sécurité** : Cityscoot est synonyme de sécurité et de stabilité sur la route. Le scooter made in Europe, très maniable, est accessible à toutes et à tous. Il est le plus robuste et le plus fiable du marché.

**Logistique** : Acteur 100% Français, Cityscoot agit de façon responsable, en utilisant des véhicules électriques pour toutes ses opérations logistiques et en se fournissant en électricité verte. Les batteries sont rechargées dans des entrepôts sécurisés aux abords de la ville, selon des procédures de sécurité drastiques. Depuis son lancement, l'entreprise s'est engagée à respecter des règles de bonnes pratiques avec les villes en partageant ses données.

**Emploi** : 100% des effectifs disposent d'un contrat de travail Cityscoot. L'internalisation des effectifs (et non la sous-traitance) est une vraie singularité de Cityscoot dans le secteur du free-floating. Cityscoot compte plus de 300 salariés en France.

**Service Client** : L'autre atout de Cityscoot est son service après-vente, très attentif aux retours des usagers. Avant, pendant, ou après une location, les utilisateurs peuvent joindre les équipes de Cityscoot à tout moment. Fort de ses 5 ans d'expérience, Cityscoot offre un service de scooters électriques partagés performant, tourné vers l'utilisateur pour lui faciliter la vie tout en récompensant sa fidélité avec un programme offrant des minutes gratuites chaque mois.

Bertrand Fleurose, fondateur de Cityscoot " Nous sommes vraiment très heureux que, grâce à l'accueil bienveillant de la Ville, les Bordelais puissent bénéficier de cette nouvelle offre de mobilité, pratique, écologique et disponible 24h/24 !"

En s'appuyant sur la recherche et le développement de technologies innovantes, Cityscoot se positionne comme une solution incontournable pour la ville de demain. En offrant flexibilité et liberté à ses utilisateurs, Cityscoot répond également aux défis environnementaux tout en participant à la réduction de la pollution sonore que subissent aujourd'hui les grandes villes.

## A propos de Cityscoot

Créée en mars 2014 et membre du Next40 depuis 2019, Cityscoot a lancé son service à Paris (juin 2016), à Nice (juillet 2018), Milan (janvier 2019), et Barcelone (juillet 2020). Avec plus de 300 salariés recrutés en CDI en quatre ans. Cityscoot est aujourd'hui l'une des start-up françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Plus d'informations sur [www.cityscoot.eu](http://www.cityscoot.eu)

### Contacts presse – Agence Gen-G

Claire Delzescaux - [claire.delzescaux@gen-g.com](mailto:claire.delzescaux@gen-g.com) - 07 60 72 87 11

Emilie Zagozda - [emilie.zagozda@gen-g.com](mailto:emilie.zagozda@gen-g.com) - 06 49 75 43 58